



**ACADÉMIE  
DE RENNES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Secrétariat Général  
Direction des Ressources humaines

## **PROCES-VERBAL DE RESULTATS**

**Election des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) des Secrétaires Administratifs de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur (SAENES) et des Techniciens de l'Éducation Nationale (TEN) de l'académie de Rennes**

### **SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022**

**Réunion du 8 décembre 2022**

## **PROCLAMATION DES RESULTATS**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 25 juillet 2022, le bureau de vote électronique pour l'élection de la CAPA des SAENES et des TEN réuni le jeudi 8 décembre 2022, à \_\_ heures, au Rectorat de Rennes 92 rue d'Antrain, proclame les résultats électoraux suivants :

### **A – Composition du bureau de vote**

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines

Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Secrétaire suppléante : Madame Adeline Visdeloup, cheffe de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement

Délégués des listes :

- 1.Madame Angélique Chevalier, SNASUB FSU
- 2.Monsieur Patrick Verguer, FNEC FP FO
- 3.Monsieur Jacques Waesken, FERC CGT et CGT Educ'action
4. Monsieur Luc Grimonprez, Sgen CFDT
- 5.Monsieur Jean-Michel Hervé, A&I UNSA

## B – Résultats du dépouillement

### Données générales

Nombre des électeurs inscrits :	761
Nombre des votants :	401
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	14
Nombre de suffrages valablement exprimés :	387

### Listes en présence

Listes en présence	SNASUB FSU	FNEC FP FO	FERC CGT et CGT Educ'action	Sgen CFDT	A&I UNSA
Nombre de voix	126	35	38	68	120
Nombre de sièges	1	0	0	0	1

## C – Calcul du nombre de sièges attribus à chaque liste en présence

Etape 1 : calcul du quotient électoral (QE) =

193,50

(QE = Nombre de suffrages valablement exprimés / Nombre de sièges de titulaires à pourvoir)

Etape 2 : répartition des sièges suivant le QE

Listes en présence	Nombre de siège(s) obtenu(s) selon la règle du QE
SNASUB FSU	0
FNEC FP FO	0
FERC CGT et CGT Educ'action	0
Sgen CFDT	0
A&I UNSA	0

Nombre de sièges pourvus selon la règle du QE (A) sur nombre total de sièges de représentants titulaires à pourvoir (B) répartis selon la règle du QE =

0

Nombre de sièges restant à pourvoir (B) - (A) =

2

Etape 3 : répartition selon la plus forte moyennes (PFM) si nécessaire

Attribution du siège n° 1

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNASUB FSU	1
FNEC FP FO	0
FERC CGT et CGT Educ'action	0
Sgen CFDT	0
A&I UNSA	0

La liste SNASUB FSU a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 1.

Attribution du siège n° 2

Listes en présence	Plus forte moyenne
SNASUB FSU	0
FNEC FP FO	0
FERC CGT et CGT Educ'action	0
Sgen CFDT	0
A&I UNSA	1

La liste A&I UNSA a la plus forte moyenne et obtient donc le siège n° 2.

Résultats :

Listes en présence	Nombre de sièges obtenus à l'issue de la répartition
SNASUB FSU	1
FNEC FP FO	0
FERC CGT et CGT Educ'action	0
Sgen CFDT	0
A&I UNSA	1

D. Représentants des organisations syndicales proclamés élus

Titulaires	LEVEDER Bruno (SNASUB FSU)
	MERISSON DE BEAUVOIR Sylvie (A&I UNSA)
Suppléants	LE CORRE Florence (SNASUB FSU)
	LAURET YVES (A&I UNSA).

## E. Observations

## F. Emargements

Présidente: Madame Anne Sophie Rault, Secrétaire Générale Adjointe-Directrice des Ressources Humaines 

Secrétaire: Monsieur Joseph Buan, chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement 

Secrétaire suppléante: Madame Adeline Visdeloup, cheffe de bureau Division des Personnels Administratifs, Techniques et d'Encadrement 

Délégués des listes :

1. Madame Angélique Chevalier, SNASUB FSU 

2. Monsieur Patrick Verguer, FNEC FP FO 

3. Monsieur Jacques Waesken, FERC CGT et CGT Educ'action 

4. Monsieur Luc Grimonprez, Sgen CFDT 

5. Monsieur Jean-Michel Hervé, A&I UNSA 

# PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS

## CAPA des SAENES et des TEN de Rennes

RÉSULTATS		du 01/12/2022 à 08h00	au 08/12/2022 à 17h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 761	Y a-t-il eu carence de candidatures? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées 5
B. Nombre de votants	B = 401		Nombre de sièges à pourvoir P = 2
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 14		Quotient électoral (2 décimales)
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 387		$G = \frac{D}{P} = \frac{387}{2} = 193,50$

Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste S (Total = D)	Nombre de sièges titulaires attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{S}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{S}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			Nombre d'élus titulaires par liste
				1er siège	2ème siège	3ème siège	
SNASUB-FSU - Engagés.es pour les personnels I	FSU	126	0	1° - 126,00			1
FNEC FP FORCE OUVRIERE	FO-FNECFP	35	0				0
FERC CGT et CGT EDUC'ACTION Un autre choix de société	CGT Educ'action	38	0				0
Sgen-CFDT La CFDT dans l'Éducation	Sgen-CFDT	68	0				0
A&I UNSA Pour aujourd'hui et demain	A et I-UNSA	120	0		2° - 120,00		1

Dans le cas où des listes communes se sont présentées, indiquez pour chacune :

Nom de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Nom des organisations syndicales d'affiliation aux syndicats	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

Les membres du bureau de vote électronique attestent qu'il a bien été constaté que la somme des suffrages exprimés et des votes blancs émis par voie électronique correspond au nombre de votants de la liste d'émargement qui est annexée au présent procès-verbal sous sa forme dématérialisée. Les membres du bureau de vote électronique attestent que cette liste d'émargement annexée est strictement identique à la liste d'émargement scellée par la solution de vote électronique à la clôture du scrutin.

Signature des membres du bureau de vote		
NOM et PRENOM	Qualité (si délégué de liste, indiquer l'organisation syndicale)	Signature
VEGOUER PATRIK	FNEC-FP FO	
HERVE Michel	A&I - Unsa	
VAESKEN Jacques	Cgt Educ'action	
CHEVALIER Angélique	FSU	
GRINONPREZ LUC	SGEN CFDT	
VISDELOUP Adeline	Secrétaire suppléante	
BUAN Sophie	Secrétaire BVE	
RAULT Anne Sophie	Présidente BVE	

